

### CONTEXTE

Au cours de ces dernières années, diverses mesures ont été proposées pour renforcer la structure et le fonctionnement des Nations Unies. Certaines propositions émanaient du Secrétaire général. Ainsi, dans son rapport annuel de 1986, ce dernier a recommandé qu'un Centre de réduction des risques de guerre soit créé sous les auspices de l'ONU pour détecter les signes précurseurs des conflits. En septembre 1988, l'Union soviétique a présenté une série de réformes possibles visant à promouvoir le rôle de l'Organisation dans la sécurité collective et consistant notamment à réunir périodiquement les ministres des Affaires étrangères des pays membres du Conseil de sécurité et à soutenir davantage le Comité spécial des opérations de maintien de la paix. L'URSS a aussi proposé de revitaliser le Comité d'état-major et de s'en servir pour aider le Conseil dans le choix stratégique des opérations de maintien de la paix. Dans son rapport annuel de 1989, le Secrétaire général a également recommandé que le Conseil de sécurité organise régulièrement des réunions de haut niveau pour examiner les cas de conflits en puissance ou réels.

En raison du nouvel essor pris par les opérations de maintien de la paix et de la possibilité que l'ONU soit appelée à en organiser d'autres encore, notamment pour régler des conflits intra-étatiques et inter-étatiques, ce sont surtout la nécessité de renforcer les mesures de maintien de la paix et les moyens dont dispose le Secrétariat général qui retiennent l'attention. De même, à cause du regain d'intérêt pour le maintien de la paix, des diplomates et des chroniqueurs chevronnés débattent des activités de l'ONU en général et de la possibilité que l'Organisation devienne le pivot d'un système international de coopération. Dans un tel débat, on a tendance à souligner les nombreux domaines de responsabilité de l'Organisation, qui varient grandement, de la détection précoce d'éventuels conflits à la promotion et à la codification des droits de la personne, en passant par la coopération pour le développement, la diplomatie préventive, le maintien de la paix et l'établissement de celle-ci. Compte tenu de la diversité des activités, d'aucuns prônent une plus grande coordination et estiment que l'ONU est très bien placée pour diriger la création d'un système que l'ancien ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, qualifiait de «sécurité coopérative».

Le débat, axé sur la possibilité que l'Organisation coordonne les initiatives multilatérales visant à régler les questions internationales, s'est déroulé alors que l'on commençait à négocier les candidatures à la succession du Secrétaire général. Par conséquent, on s'est également penché sur les ressources humaines et sur les exigences des Nations Unies. Deux éminents anciens fonctionnaires onusiens, MM. Brian Urquhart et Erskine Childers, ont proposé une réforme fondamentale du Secrétariat général. Selon eux, il faudrait nommer plusieurs secrétaires généraux adjoints ayant des responsabilités fonctionnelles en ce qui concerne la paix et la sécurité, les questions économiques et sociales, et l'administration et la gestion. Les dirigeants des principaux organismes spécialisés de